

# Comment tuer un site qui dérange ? Mode d'emploi français



Le gouvernement français et les groupes antiracistes tentent de faire disparaître Riposte laïque par de lourdes condamnations financières.

Ce mercredi 17 février, [Le Temps](#) donne une belle illustration de la manière dont nos élites musèlent et biaisent le débat sur l'islam et l'islamisation. Il traite du procès en cours contre Alain Jean-Mairet (AJM), citoyen de Lucerne qui fut un temps directeur du site Riposte Laïque. Sous son bref règne, [un article de Salem Benammar](#) est paru qui, question morale musulmane et déviations sexuelles, n'y va pas avec le dos de la cuillère. Ce genre de pamphlet est d'ailleurs sa spécialité.



Image utilisée par « Le Temps » pour illustrer un article contre Riposte Laïque

C'est la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) qui est à l'origine de cette plainte, une étrange organisation juive qui pour justifier ses 500'000 euros de subventions se doit de combattre «les» racismes. Ce qui l'amène à un [double jeu vicieux déjà décrit ici](#).

La plainte contre AJM n'est que l'une des seize en cours qui frappent le journal en ligne. Avec ses 30'000 à 40'000 visiteurs par jour avec des pointes à 200.000 lors de grands événements et des articles repris par d'innombrables sites, le journal en ligne dérange la quiétude des plus hautes sphères. Leurs membres de ces dernières sont d'ailleurs régulièrement taxés «d'islamo-collabos» et de «lèches-babouches».

Riposte laïque a ainsi écopé de quatre plaintes de l'ex-ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et de deux de Anne Hidalgo. Les plaignants peuvent compter dans leur visée sur la 17ème Chambre correctionnelle connue pour son militantisme anti-islamophobe. Et leur visée est claire: tuer Riposte laïque par les honoraires d'avocats et les dommages et intérêts versés aux «racketteurs antiracistes». Lorsque des auteurs ont été relaxés par le passé, les juges ont pris soin de n'octroyer aucune participation à leurs frais de justice.

La même Cour n'a pas décelé le moindre problème à ce qu'un Nicolas Bedos traite Marine Le Pen de « salope fascisante ».

### **Identitaire, raciste... et nazi**

*Riposte laïque*, pour la journaliste du Temps Céline Zünd qui s'est déjà fait remarquer par son article sur [la « droite pamphlétaire » suisse](#), c'est un site «identitaire» (mot censé vous téтанiser d'horreur) qui s'est «spécialisé dans la propagation de l'islamophobie». Islamophobie, mot magique et stupide qu'ont adopté avec enthousiasme les médias. Et

l'islamophile répète tout aussi stupidement le mot «racial et raciste» à propos des musulmans.

L'illustration du texte en ligne allait plus loin: une image de bande dessinée où figurait Hitler en plusieurs exemplaires. Cette illustration a été remplacée par la suite. Les auteurs ont réalisé que la moustache pourrait bien leur revenir en pleine figure.

Raciste, islamophobe, fasciste, nazi c'est pourtant bien à ces qualificatifs que se sont heurtés depuis leurs débuts les animateurs du site, membres de la famille qu'Yvan Rioufol appelle «les sonneurs de tocsin». Sonner le tocsin, ils le font depuis neuf ans, dans le désert. Quelque 2500 mosquées ont été construites, que les pouvoirs publics ont largement subventionnées en les confiant bien souvent à des associations radicales telles les Frères musulmans. Subventionnée aussi, la partie «culturelle» de certaines mosquées, celle où l'on étudie avec passion la loi et les préceptes nés il y a plus d'un millénaire.

La liste des démissions des pouvoirs publics français est atterrante et tiendrait dans un livre volumineux. Et tout soudain, après le constat des conséquences désastreuses d'une politique relayée sans faille par les médias et les intellectuels «progressistes», le gouvernement se soucie d'enseigner la laïcité, la démocratie, la liberté d'expression, l'égalité (toutes valeurs bien mieux portées par Riposte laïque) aux élèves «issus de l'immigration». Et il tente vainement de freiner l'antisémitisme délirant qu'il a laissé s'installer dans ces communautés.

Au lieu de remercier les lanceurs d'alerte et de s'excuser de ne pas les avoir écoutés, on veut les faire disparaître. Les messagers ont dit trop de vérités, ils doivent être exécutés. C'est l'une des réalités surréalistes de notre époque.

*Riposte laïque* de son côté publie des articles dont la

véhémence est à la hauteur de l'enjeu: leur pays, la France. Une France sans gouvernail, devenue presque ingérable, qui perd ses valeurs, son patrimoine et son mode de vie.

### **Des préceptes et châtements millénaires, toujours d'actualité**

Alain Jean-Mairet, expert en doxa musulmane, ne s'est pas présenté lors du procès du 10 février, mais a [adressé un long mémoire](#) à la Cour. Il y fait une démonstration rigoureuse de la véracité de la plupart des propos tenus par Benammar par les textes sacrés de l'islam et les ouvrages les plus reconnus de commentateurs et «exégètes».

Des ouvrages qui justifient, précisent et entérinent des injonctions cruelles et discriminatoires trônent dans les mosquées et sont largement vendus en France.

L'auteur démontre longuement le bien-fondé de la pédophilie selon l'islam et poursuit son argumentaire par la citation d'actes du prophète racontés dans des hadiths «authentiques»: voleuse à laquelle Mahomet fait couper la main, fouet pour avoir fait l'amour sans être marié, récit des lapidations qu'il a ordonnées, châtement de l'esclave qui a «forniqué» (elle est vendue), autorisation du viol des captives, peine de mort pour apostasie, récits glaçants où Mahomet fait couper les mains et les pieds de condamnés, crever les yeux, mettre à mort...

Dans le Coran et les hadiths, il pointe entre autres l'injonction de frapper les femmes «désobéissantes», la condamnation des non-musulmans à l'enfer, l'incitation au djihad, etc. etc. Il cite aussi les célèbres biographies musulmanes du prophète-guerrier qui répand sa religion par la violence et pratique l'esclavage.

Pour tous ceux qui voudraient s'initier aux sources glauques de la doxa musulmane, ce mémoire est une excellente introduction. Et à le parcourir, on se rend compte de l'immense travail qui attendrait des religieux et des exégètes

décidés à revoir leurs textes à la lumière de l'humanisme. Rien n'indique pour l'instant qu'un quelconque chantier soit sur le point de s'ouvrir.

Dans un style plus vindicatif, le spécialiste du droit arabe [Sami Aldeeb a témoigné](#) en faveur d'Alain Jean-Mairet et par la même occasion de Salem Benammar.

Le Tribunal se prononcera le 6 avril sur la nature des propos tenus et répondra à la question de savoir si les textes d'un site hébergé et administré dans un autre pays peuvent être condamnés en France.

**Mireille Vallette**

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Mireille Vallette pour [Dreuz.info](#).

[http://www.dreuz.info/2016/02/18/comment-tuer-un-site-derange-mode-demploi-francais/](http://www.dreuz.info/2016/02/18/comment-tuer-un-site-qui-derange-mode-demploi-francais/)